



Compte-rendu des échanges entre les habitants de l'îlot Destarac, Flou de Rious, chemin de Pechbusque, Rival Supervic, Manel, chemin des Etroits et la Maire de quartier Mme Nison, accompagnée de M Chicoyneau et M Luczkow le 1er Juillet 2025 à 18h chemin de Pechbusque

Une vingtaine de personnes étaient présentes, questions évoquées lors de cette rencontre :

- École du Pastel : Mme Nison regrette que la direction de cette école n'ait pas candidaté pour le dispositif « cour oasis » condition sine qua non pour pouvoir être retenu dans liste des cours d'école à « verdir ».
La mairie a donc incité l'école à rentrer dans le dispositif et va profiter de l'opportunité de la présence d'une parcelle d'espace vert lui appartenant à proximité. Elle rappelle qu'une partie des jardins partagés adjacents à l'emprise de l'école lui est dédiée.
- Installations sportives : une personne se plaint du manque d'installations sportives obligeant les enfants du quartier à pratiquer leurs activités dans les communes voisines et notamment Ramonville St Agne
Mme Nison confirme qu'une halle des sports était inscrite dans les projets de la mairie pour la mandature actuelle et qu'elle n'a pas été réalisée pour des questions de priorités budgétaires, elle sera de nouveau inscrite au budget de la prochaine mandature.
- Chemin de Flou de Rious: des travaux de busage de certains secteurs sont prévus. Il n'est pas prévu d'abattage d'arbres sauf stricte nécessité, notamment en fonction de l'état de vitalité ou de débordement sur la chaussée de certains d'entre eux. En ce qui concerne les transports en commun, ce secteur et notamment le bas du chemin ne peuvent être desservis que par le TAD.
- Élagage d'arbres: des participants ont fait état du mauvais entretien d'arbres débordant sur la chaussée ou menaçant les réseaux électrique en place, ils demandent un entretien plus régulier (notamment chemin du Manel, chemin de Pechbusque, chemin de Flou de Rious)
- Problème des sangliers: seuls les lieutenants de louveterie sont autorisés à intervenir sur ordre de la préfecture, des battues organisées récemment chemin de Pechbusque auraient été efficaces selon certains participants .
- Chemin des Étroits : de nombreux riverains se plaignent des difficultés extrêmes et dangereuses qu'ils ont pour sortir de chez eux soit lors du flux continu le matin et le soir soit en dehors de ces heures de pointe par les vitesses non respectées notamment par les motos et des franchissements de lignes blanches continues. Une association a été montée « voix des Etroits » et a demandé à la mairie de prévoir des dispositifs pour ralentir la vitesse des véhicules. En tout état de cause, la mise en œuvre de ralentisseurs nouveaux est bloquée globalement sur la ville de Toulouse en raison d'un audit effectué sur la conformité des dispositifs existants. Aucun nouveau dispositif ne sera mis en place avant la sortie de cet audit. La mise en place de radars dépend de la préfecture qui définit elle même ses priorités en fonction de l'accidentologie des personnes sur certains axes. La mairie a fait une demande pour le chemin des Etroits. Des travaux d'amélioration des revêtements de chaussée vont être mis en place pour le passage du tour de France. Certains équipements de mobilier urbain pourront être momentanément démontés et seront remis en place après cette manifestation .
- Impasse Destarac: de nombreux riverains se plaignent de la vitesse excessive des véhicules. La mairie s'étonne que dans une impasse où circulent 146 véhicules /jour, l'ensemble des riverains ne puissent pas s'autoréguler sur cette problématique.
Des dispositifs de balisettes (comme ce qui a été mis en place sur le chemin de Pechbusque) seront mises en place à l'essai pour tenter de ralentir la vitesse des voitures.
- Remarques diverses : devant la non exhaustivité des dépôts des lettres d'information pour cette rencontre, Mme Nison reconnaît qu'il y a peut être eu un problème de boîtage et va demander des explications à la société privée chargée de la distribution. Il est convenu que

la mairie enverra systématiquement l'information au comité de quartier pour les prochaines rencontres citoyennes dans les îlots qui n'ont pas encore été visités.